

10 Faits divers & Justice

Accident ferroviaire entre la Lopé et l'Offooué

Une collision frontale entre deux trains fait trois morts

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

UN terrible drame s'est produit sur la voie ferroviaire, dans la nuit de samedi à dimanche. En effet, deux trains marchandises sont entrés en collision sur le linéaire situé entre les gares de la Lopé et de l'Offooué. Bilan : trois (3) morts. Il s'agit de deux agents de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) identifiés comme étant Davin Tamar Mouloubou Lependa (le conducteur), Lilian Makaya (son aide) et un prestataire répondant au nom de Noa Rock. On dénombre également



Les deux trains de la Setrag qui sont entrés en collision frontale entre les gares de la Lopé et de l'Offooué.

trois blessés et des dégâts matériels majeurs. Selon les informations communiquées officiellement par le directeur gé-

néral de la Setrag, Patrick Claes, l'accident se serait produit vers 3 heures. A ce moment-là, le train 6460 roule dans le sens Lopé/



Davin Tamar Mouloubou Lependa, le conducteur et (Photo de droite) et son aide, Lilian Makaya, ont péri sur-le-champ.

Offooué, tandis que celui immatriculé 6451 circule dans le sens opposé. Parvenu à la gare de la Lopé à 3h02, l'équipe condui-



sant le dernier convoi cité aurait pourtant été mise au courant du croisement avec le train venant en face.

Malheureusement, au lieu de marquer l'arrêt pour permettre le croisement comme le conseillait le chef de sécurité, le conducteur du train 6451 se serait plutôt engagé, sans autorisation aucune. La collision frontale avec le train-croiseur 6460 sera inévitable. Le conducteur de ce dernier et son aide sont donc décédés sur-le-champ. Hormis les pertes en vie humaine enregistrées, l'accident avec incendie a occasionné d'importants dégâts matériels. La hiérarchie de Setrag évoque sept (7) wagons déraillés, deux (2) locomotives brûlées et 300 mètres de voie endommagée.

Petit angle

Prendre des mesures idoines pour diminuer les risques d'accident

JNE
Libreville/Gabon

LA hiérarchie de la Setrag a beau affirmer que des mesures sont prises afin que la sécurité soit toujours à un excellent niveau sur la voie ferroviaire et à bord de nos trains, rien n'y fait. On enregistre toujours des accidents. La collision frontale entre deux trains, très tôt hier matin, entre les gares de la Lopé et de l'Offooué, au PK 299, en constitue la parfaite illus-

tration. La voie de notre chemin de fer étant unique, les croisements entre deux trains circulant en sens opposé se font exclusivement en gare. Pourquoi ce règlement général de sécurité n'a-t-il pas été respecté? Car, à ce qu'il semble, le train en provenance de Libreville ne se serait pas arrêté pour attendre l'arrivée de l'autre venant en sens inverse, et les communications entre les deux voitures étaient défectueuses. Une double défaillance humaine et technique serait donc à l'origine de cette catas-

trophe qui a fait trois morts. Et c'est là le nœud du problème. Lors de l'accident ferroviaire du 9 mars dernier, qui avait fait 3 blessés graves, le ministre des Transports, Justin Ndoundangoye, outré, avait déjà dénoncé des manquements graves qui mettent davantage en danger la vie des usagers du Transgabonais: "La vie de nos compatriotes est une priorité absolue, cela ne peut et ne doit continuer (...) Ce énième accident vient poser avec insistance la question du contrôle réglementaire, technique et

pédagogique par l'État." Le membre du gouvernement avait ensuite regretté notamment le peu de regard de l'État dans la gestion du chemin de fer gabonais, déplorant précisément l'insuffisance de textes de loi permettant une meilleure réglementation du secteur. Puis M. Ndoundangoye avait estimé qu'"aujourd'hui, plus que jamais, ce secteur d'activité doit être réglementé par l'État, qui déplore des contre-performances: des conducteurs de trains formés sans que l'État n'intervienne ou ne valide les

formations; des véhicules ferroviaires conduits sans que l'État ne s'assure de l'état technique ou plan de révision technique; des compagnies minières qui deviennent opérateurs de transport ferroviaire sans licence d'opérateur ou agrément; ou encore sans que le certificat de sécurité ne soit délivré par l'État." Autant de dysfonctionnements qui nous amènent à nous interroger sur la raison d'être de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF). De son côté, la Setrag ne profite-t-elle pas du laxisme des autori-

tés pour ne pas investir comme il se doit dans une meilleure gestion du secteur ferroviaire? Aussi, pour préserver la vie des usagers du Transgabonais et de son personnel, est-il temps que la Setrag investisse davantage pour prévenir les risques liés à la circulation des trains, à l'état de son matériel roulant, à l'état de l'infrastructure, à une erreur humaine, à la conception des installations de signalisation, à des éléments extérieurs (obstacles sur la voie, entre autres), etc.

Collision de trains

Les mesures prises par Setrag

SCOM
Libreville/Gabon

DIX heures après la collision des trains de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), son directeur général a tenu à communiquer sur les mesures prises par la hiérarchie. Hier, à la

mi-journée, Patrick Claes a indiqué qu'une équipe est partie de Booué, dans le but de récupérer les dépouilles des deux agents et du sous-traitant. Les trois personnes blessées ont, quant à elles, été évacuées au centre médical de cette localité, pour les premiers soins. "Nous avons, par la suite, mis en œuvre notre plan d'urgence, à savoir l'ache-



Le Dg de Setrag, Patrick Claes, s'exprimant sur les mesures prises d'urgence.

minement de la logistique, tant en provenance de Libreville que de Booué. En plus de procéder aux informations diverses à l'endroit des autorités, notamment notre tutelle, l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF), celles locales et les familles des victimes", a confié Patrick Claes. Le DG de la Setrag a, par ailleurs, rassuré quant à

l'ouverture d'une enquête destinée à découvrir les circonstances exactes de ce drame. En outre, cet accident a aussi conduit la société à annuler les trains 733 et 714, respectivement au départ d'Owendo et de Franceville. "Nous estimons que le trafic pourrait reprendre le mercredi 22 mai, en fin de journée", a estimé M. Claes.

Chronologie des accidents de trains de 2008 à 2019

-17 mars 2008 : un train minéralier déraile entre Ayeme et Otoumbi
Outre la grande perte de minerai, l'accident provoque la destruction de la voie ferrée sur une longueur d'environ deux kilomètres.
-25 février 2010 : incendie dans le " Ntsa Express ". Un feu se déclare sous le wagon VIP, occasionnant l'arrêt du train en pleine forêt, entre les gares de Milolé et Mouyabi
- 25 août 2010 : un train en provenance de Franceville percute un véhicule, à un passage à niveau, à Bizango-Bibere, causant la mort de ses deux occupants.

- 3 février 2014 : un enseignant, surveillant général au lycée Lubin-Martial Ntoutoume-Obame de Ntoundou, ses cinq enfants et un autre de son voisin, qu'il devait déposer à l'école, trouvent la mort à Nkoltang. Le véhicule à bord duquel ils ont pris place est percuté par un train en provenance de Franceville pour Owendo. Celui-ci projetant la voiture à une centaine de mètres du point d'impact. Suite à ce drame, le parquet de Libreville engagera des poursuites contre le directeur général de la Setrag...
- 11 décembre 2015 : grosse frayeur pour la centaine de voya-

geurs du train CC405, en provenance de Franceville. Celui-ci déraile, peu avant son entrée en gare d'Owendo, au quartier Sni-Rails.
- 9 mai 2016: découverte macabre à Nkoltang. Le corps de Sylver Idoko-Idoko retrouvé sur les rails.
- 12 février 2018 : déraillement d'un train minéralier entre Ndjolé et Abanga. 3000 tonnes de manganèse se déversent dans la nature. L'état de la voie mis en cause.
- 2 avril 2018 : Un homme déchiqueté par un train minéralier dans la zone de Siat.

- 22 mai 2018 : Sur le parcours Ntoundou-Gare d'Owendo, un militaire tué par un train en faisant du sport.
- 24 mai 2018 : un enfant coupé en deux par un train à la sortie de l'école. La jeune victime se serait livrée à des jeux dangereux avec ses camarades, sous un train en stationnement à la gare ferroviaire de Ntoundou. Lorsque le conducteur de la locomotive relance les machines, l'écolier est tué, piégé entre les traverses et les ballast.
- 27 décembre 2018 : suite à un déraillement à la gare d'Oyane, les passagers d'un train voya-

geurs coincés à Ndjolé
- 4 janvier 2019 : un train voyageurs (Omnibus 233) à destination de Franceville prend feu à la gare d'Owendo.
- 9 mars 2019 : collision entre une draine et un train réparateur dans la région de Libreville. Bilan de cet accident : quatre blessés.
- 25 avril 2019 : Michel Béranger Touma Ondouma trouve la mort après que le camion de la Nouvelle Gabon Mining au volant duquel il se trouve a heurté un train sur la voie ferrée à Franceville.